



**Compte rendu**  
**de la réunion de la quatorzième session plénière**  
**de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée**  
**Le Caire, 29 avril 2018**

- La quatorzième session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (Ap-UpM) s'est tenue le 29 avril 2018 au Caire au siège de la Chambre des Représentants d'Égypte sous la présidence du Dr Ali Abdel-Aal, Président de la Chambre des Représentants d'Égypte.
- Parmi les membres du Bureau de la présidence , ont pris part S.E.M. David-Maria Sassoli, Vice-Président du Parlement européen, Mme Maria Edera Spadoni, Vice-Présidente de la Chambre des députés d'Italie, et S.E.M. Ali Ercoşkun, membre de la Grande Assemblée nationale de Turquie.
- Des délégations représentant les États suivants ont assisté à la réunion, à savoir: l'Albanie l'Algérie, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la République de Chypre, le Danemark, l'Estonie, l'Égypte, le Parlement européen, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Jordanie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la République de Malte, le Maroc, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Tunisie, la Turquie, l'Union pour la Méditerranée et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.
- Le thème principal de la quatorzième session plénière de l'AP-UpM était "la lutte contre le terrorisme dans la région euro-méditerranéenne".
- Le Dr Ali Abdel-Aal, Président de la Chambre des Représentants d'Égypte et Président de l'Ap-UpM, a inauguré les travaux de la quatorzième session plénière par le point relatif à l'adoption du



projet d'ordre du jour. Personne ne s'y est opposée et l'ordre du jour a été officiellement adopté.

- On passe ensuite au point concernant l'adoption du procès-verbal de la treizième session plénière tenue en Italie le 13 mai 2017. Ce procès-verbal a été établi par l'ancienne présidence italienne de l'AP-UpM. Personne ne s'y est opposée et le procès-verbal a été officiellement adopté.
- Le Dr Ali Abdel-Aal a inauguré le débat général. Des interventions ont été faites par les participants suivants :

- M. David-Maria Sassoli, Vice-Président du Parlement européen,
- M. Klevis Balliu (Albanie),
- M. Mohamed Mohamed Abou El-Enein, Président honoraire de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée,
- M. Reinhard Todt, Président du Conseil Fédéral autrichien,
- Mme Ana Miranda (Parlement européen),
- M. Stephane Crusniere (Belgique),
- Mme Houda Talha (Algérie),
- M. Renato Soru, Président de la Commission Politique de l'Assemblée (Parlement européen),
- M. Peter De Roover (Belgique),
- M. Fabio Massino Castaldo (Parlement européen),
- Mme Karima Admane (Algérie),
- M. Nicolaos Tornaritis (Chypre),
- M. Santiago Fisas Ayxela (Parlement européen),
- M. Damene Hocine (Algérie),
- M. Roderich Kiesewetter (Allemagne),



- Mme Laura Agea (Parlement européen),
- Mme Simone Beissel, Vice-Présidente de la Chambre des Députés (Luxembourg),
- M. Glenn Bedingfield (Malte),
- M. Gordi Soli (Parlement européen),
- Mme Liliana Rodriguez (Parlement européen),
- Dr Marianne Azer (Égypte),
- Mme Leila Chettaoui, Présidente de la Commission de la femme de l'Assemblée (Tunisie),
- Mme Maria GimenezBarbat (Parlement européen),
- M. Miguel Urban (Parlement européen),
- Mme Tiziana Beghin, Présidente du Groupe de travail sur le financement et sur la révision du règlement (Parlement européen),
- M. Ali Ercoşkun, Président de la délégation du Parlement Turc,
- Mme Amina Mae El Ainin, Vice-Présidente du Parlement marocain,
- M. Abdul Rahim Atmoun (Maroc),
- Mme Khadija Zoumi (Maroc),
- M. Jose Ramon Bauza (Espagne),
- M. Marc Lamua (Espagne),
- M. Adel Barakat (Maroc),
- M. Moulay Hicham El Mohajeri (Maroc),
- M. Mahmoud El Titi (Jordanie),
- M. M'jid EL Guerrab (France)



- M. Konstantinos Spartinos (Grèce),
- M. Huseyin Sahin (Turquie),
- Mme Agata Borowiec (Pologne),
- Mme Gabriela Zoană (Parlement européen),
- M. Raed El Ghazala (Jordanie),
- M. Medhat El Sherif (Égypte),
- Mme Ingy Mourad Fahim (Égypte).

Personne n'a demandé la parole et le Dr Ali Abdel-Aal a levé la séance pour prendre une pause d'une demi-heure.

- Après une demi-heure de pause, le Dr. Ali Abdel-Aal a repris les travaux de la séance en donnant la parole à M. Georges Borigo, Jorge Borrego, Secrétaire général adjoint et secrétaire général ad interim de l'Union pour la Méditerranée, pour présenter les activités de l'Union.
- On passe ensuite à la discussion des recommandations des Commissions et des Groupes de travail. Le Président de la séance a donné la parole au M. Renato Soru, Président de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme, pour soumettre le projet des recommandations de la Commission. Après avoir terminé sa parole, l'Assemblée a adopté par consensus les recommandations de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme.
- Le Président de la séance a donné ensuite la parole à Mme Margarida Mano, Présidente de la Commission des affaires économique et financière, des affaires sociales et de l'éducation, pour présenter le projet des recommandations de la Commission. Après avoir terminé sa parole, l'Ap-UpM a adopté par consensus les recommandations de la Commission des affaires économique et financière, des affaires sociales et de l'éducation



- Le Président de la séance a donné ensuite la parole à M. Mohamed Ihouiyet, Président de la Commission pour la promotion de la qualité de vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture, pour présenter le projet des recommandations de la Commission. Après avoir terminé sa parole, l'Ap-UpM a adopté par consensus les recommandations de la Commission pour la promotion de la qualité de vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture.
- Mme Leila Chettaoui, Présidente de la Commission des droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens, a présenté le projet des recommandations de la Commission de la femme au cours de la première partie de la séance. Ces recommandations ont été adoptées par consensus.
- Le Président de la séance a donné ensuite la parole à M. Ammar Makhloufi, Vice-Président de la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau, pour présenter le projet des recommandations de la Commission. Après avoir terminé sa parole, l'Ap-UpM a adopté par consensus les recommandations de la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.
- Le Président de la séance a donné ensuite la parole à Mme Tiziana Beghin, Présidente du Groupe de travail sur le financement et sur la révision du règlement. Après avoir terminé sa parole, l'Ap-UpM a adopté par consensus les recommandations du Groupe de travail sur le financement et sur la révision du règlement.
- Le Dr Ali Abdel-Aal, Président de la séance, a remercié tous les interlocuteurs et les Présidents des Commissions et des Groupes de travail et a annoncé la passation de la présidence de l'Assemblée au Parlement européen. À cette occasion, le Président de la séance a donné la parole à M. David-Maria Sassoli, Vice-Président du Parlement européen au cours de laquelle il a remercié l'Égypte pour sa présidence de l'Ap-UpM et il a abordé les axes qui constituent une priorité auprès du Parlement européen durant sa présidence de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée. Il a



affirmé que l'attention accordée de nouveau à la conception de la diplomatie parlementaire est une priorité nécessaire. En outre, d'autres thèmes seront annoncés au futur par le Parlement européen relatifs soit à la coopération économique entre les membres de l'Ap-UpM soit à la coopération dans le domaine de la sécurité.

- Avant la clôture des travaux de la séance, le Président de la séance, au cours de son intervention portant sur la situation financière de l'Assemblée, a souligné que le dernier budget adopté par l'Ap-UpM était le budget de l'année 2013. Relevant que les dernières contributions adoptées par les pays remontaient à l'année 2010. La présidence égyptienne a établi un budget discrétionnaire pour l'année courante 2018. Ce budget a été renvoyé au Groupe de travail sur le financement et sur la révision du règlement pour l'examiner.

Jusqu'à ce que ce Groupe de travail achève son travail, le Président de la séance a demandé aux membres de l'Ap-UpM de renouveler l'autorisation accordée au Président de l'Assemblée pour demander aux Membres de l'Ap-UpM de payer leurs contributions au budget jusqu'à ce que le nouveau budget soit soumis à l'Assemblée Générale lors de la prochaine réunion, et ce afin de rembourser l'ancienne dette de l'Assemblée envers l'ex-présidence italienne ainsi que la dette envers la présidence égyptienne actuelle.

- Les participants ont pris bonne note des déclarations du Président de la séance. À la fin de la séance, Dr Ali Abdel-Aal, Président de la séance, a remercié le Secrétariat Général de la Chambre des Représentants d'Égypte, notamment le Conseiller Ahmed Saad El Dine, Secrétaire Général de la Chambre des Représentants d'Égypte, pour ses efforts déployés pour la préparation de ces réunions. Il a également remercié tous les participants et a présenté ses meilleurs vœux au Parlement européen durant sa présidence de l'Ap-UpM. Il a annoncé la fin des travaux de la séance.